



Bulletin Municipal



2024

SOMMAIRE

- 4 ÉTAT CIVIL / LA COURSE LANDAISE À L'HONNEUR
- 5 INTRAMUROS / SITE INTERNET / ATELIERS NUMÉRIQUES
- 6 FINANCES
- 8 VOIRIE, RÉSEAUX, URBANISME
- 9 BÂTIMENTS COMMUNAUX
- 10 VIE MUNICIPALE
- 12 REGROUPEMENT SCOLAIRE
- 14 SERVICES
- 16 CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE
- 18 INFORMATIONS DIVERSES
- 20 VIE ASSOCIATIVE
- 28 ANNUAIRE
- 30 TARIF DES LOCATIONS
- 31 PLAN DE LA COMMUNE

Bulletin Municipal 2024
Préparé et distribué par la
Commission Bulletin Municipal
& Communication

Directeur de publication
Philippe Laborde

Imprimé par
Helloprint - Mars 2025
Tirage à 350 exemplaires

Crédits photos :
Mairie d'Estibeaux
Nathan Pinto
C.C. Pays d'Orthe et Arrigans
SIETOM de Chalosse
Amicale Laïque d'Estibeaux
Cousayres des Arrigans
Pickwicq photographies
Basket Arrigans
Comité des Fêtes
A.C.C.A. d'Estibeaux
Gaule Puyolaise
Lous Hardits

LE MOT DU MAIRE

Chers estibeaussaises et estibeaussais,

Alors que nous tournons la page d'une année 2024 riche en évènements, je tiens à partager avec vous le bilan des actions menées et les perspectives qui s'ouvrent à nous.

En 2024, notre commune a franchi une étape importante dans son développement avec le lancement du projet majeur du mandat : la construction d'un local technique doté de panneaux photovoltaïques. Initialement retardé par les répercussions économiques post-Covid, puis par la conjoncture géopolitique en Ukraine – entraînant une hausse des coûts des matériaux, de l'énergie et des taux d'intérêt –, ce projet a pu débuter à l'été 2024, après l'obtention du financement nécessaire. Cette avancée a été rendue possible grâce à une gestion rigoureuse et à l'échéance de plusieurs prêts. La mise en service du bâtiment est prévue pour septembre 2025, suivie du déménagement des services techniques. Par ailleurs, l'installation photovoltaïque permettra de générer des revenus pour la commune, contribuant ainsi à atténuer l'impact financier de l'investissement.

Parallèlement au lancement de ce projet, nous avons poursuivi l'entretien des bâtiments et logements communaux, des espaces verts et des chemins ruraux. La voirie a également fait l'objet de travaux d'entretien, en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes.

Au cours de l'année, l'organisation des services a été repensée. Après réflexion et en concertation avec notre secrétaire de mairie, nous avons décidé de ne pas renouveler le poste à mi-temps au secrétariat. Par ailleurs, afin de compenser la mise en disponibilité d'un agent technique, le recrutement d'un agent à temps non complet sera effectif à compter du 1^{er} avril 2025.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à nos associations, à leurs responsables et leurs bénévoles, qui animent notre village avec dynamisme. Leur engagement fait vivre le lien social et renforce notre sens de la convivialité. L'année 2024 a été marquée par de nombreux temps forts, mais s'il en est un qui mérite une mention particulière par son caractère exceptionnel, c'est sans aucun doute le 70^{ème} anniversaire de notre Clique locale.

Le contexte mondial, marqué par des tensions géopolitiques, ainsi que les récents bouleversements politiques au niveau national, ont des répercussions jusque dans nos collectivités, nous obligeant à faire preuve d'adaptation et de résilience. Malgré ces défis, nous restons mobilisés pour défendre nos valeurs de solidarité, tout en poursuivant nos engagements pour un avenir meilleur.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui, par leur engagement et leur contribution, enrichissent ce travail collectif. J'exprime également ma reconnaissance envers tous les employés communaux pour leur dévouement et leur professionnalisme au quotidien, au service à la fois de la commune et de ses habitants.

"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite."
– Henry Ford

Philippe LABORDE
Maire d'Estibeaux



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- le 16/01/2024
FUSTIER Riley
- le 23/05/2024
LARTIGAU Léa
- le 13/08/2024
DRAKOPOULOS Sofia, Lorraine
- le 21/10/2024
ARSIQUAUD Ellie, Emma



MARIAGES

- le 11/05/2024
TUQUOI Lucile
& MEILHAN Julien
- le 18/05/2024
TOUHANE Najoua
& LACROUTS Maxime, Vincent, Louis
- le 22/06/2024
BEAUPÈRIN Pascal, Alain, Joseph, Marie
& SCRIVE Antoine, Pierre, François
- le 21/09/2024
FABARES Fanny
& LABEYRIE Hervé
- le 05/10/2024
BORDA Anne-Marie
& KACZMARECK Gérard, Jean, Félix
- le 26/10/2024
AUGERE Jean, Luc
& CORTES Manuel, Gérard
- le 07/12/2024
BRUNA Ingrid, Danielle, Catherine
& SCHLITTE Emanuelle, Odette, Geneviève



DÉCÈS

- le 25/03/2024
NOUGARO Patrick
- le 20/06/2024
DUMAS Solange (née ARTIGUEBIEILLE)
- le 29/08/2024
FORSANS Gisèle, Thérèse (née CONSTANZO)
- le 12/12/2024
PEYRUQUÉOU Pascal

LA COURSE LANDAISE À L'HONNEUR

Notre commune a accueilli cette année deux projets d'origines distinctes, ayant en commun la mise en lumière d'une vieille dame chère à nos cœurs : la course landaise.

Patrie des DUBECQ père et fils, éleveurs, mais aussi de plusieurs générations d'écarteurs dont certains foulent encore aujourd'hui le sable des arènes, Estibeaux est terre coursayre depuis près de 100 ans ; la première course landaise s'y est en effet déroulée en 1925 dans une enceinte démontable. Construites entre 1955 et 1964, les arènes Cantegrit doivent leur nom aux frères Germain et Raymond CANTEGRIT, écarteurs estibeausais des années 1910-1930.

Vendredi 19 juillet, en préambule des fêtes patronales, l'association APAT (Association Pomarez Arènes et Traditions) a présenté une maquette des arènes Cantegrit. Entièrement réalisée par les bénévoles de l'association, cette œuvre a nécessité plusieurs centaines d'heures d'un travail méticuleux. Un grand bravo à l'ensemble des constructeurs et à l'association APAT pour cette démarche qui vise à faire connaître notre patrimoine culturel. La commune d'Estibeaux remercie Mme Danièle CAMPISTRON, Présidente de l'association APAT ainsi que son prédécesseur, M. Francis DARMAILLAC, à l'origine du premier contact avec la commune quant à ce projet.



ASSOCIATION POMAREZ ARÈNES TRADITIONS - APAT -

Créée en 2017 avec pour objet statutaire la recherche, l'étude, la diffusion de nos traditions et plus particulièrement la Course Landaise dans le pays coursayre Estibeaux, Mouscardès, Tilh, Amou et Pomarez, l'APAT propose :

- un circuit pour découvrir les arènes mythiques du pays coursayre ;
- la visite des arènes de Pomarez (torils, grange expo, salon des maquettes) ;
- la découverte de la course landaise virtuelle en vidéo 3D ;
- un escape game dans les arènes de Pomarez ;
- un programme pédagogique scolaire validé par l'Education Nationale.

Contacts : Danielle - 06 79 45 11 83
Bernard - 06 85 26 08 76



Deux jours plus tard, dimanche 21 juillet, quelques instants avant que retentisse la marche cazérienne dans les arènes, deux panneaux fixés sur la façade de l'enceinte ont été dévoilés, l'un expliquant la tradition de la course landaise et l'autre relatant l'histoire des arènes Cantegrit. Quelques jours auparavant, des panneaux signalétiques « Village de course landaise » avaient été installés aux entrées du bourg.

Cette inauguration marquait l'ultime étape d'un projet initié par la F.F.C.L. pour la valorisation de la course landaise, mené en partenariat avec la C.C.P.O.A. qui a financé le coût de fabrication des différents panneaux. La commune d'Estibeaux remercie M. Patrice LARROSA (Président de la F.F.C.L.), M. François BORDES, M. Jean-Marc LESCOUTE (Président de la C.C.P.O.A.) et les membres de la commission Patrimoine - Culture - Tourisme pour leur présence lors de cette inauguration.



Toujours dans le cadre de la valorisation de la Course Landaise, la Communauté de Communes souhaite également mettre en valeur le patrimoine bâti. Ce projet concerne les communes d'Estibeaux, Tilh, Mouscardès et Pouillon, et se réalise en collaboration avec l'Office de Tourisme de la vallée du kiwi. Des prix seront remis aux acteurs lors des courses organisées dans ces quatre villages. Pour Estibeaux, l'objectif est de faire découvrir la course landaise, accompagner la visite des arènes et du site de La Motte.

***Vous avez à coeur le patrimoine d'Estibeaux et la course landaise ?
Vous souhaitez partager vos connaissances et anecdotes ?
Devenez "Ambassadeur du Territoire" !
Pour de plus amples informations, merci de contacter la mairie.***



Téléchargez **gratuitement** l'application mobile IntraMuros sur Play Store (Android) ou App Store (Iphone) et recevez les actualités et les alertes de la commune directement sur votre mobile !

L'application vous permet également de participer activement à la vie locale en signalant un problème ou en proposant vos idées.

EN 2025, LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Le site internet de la commune d'Estibeaux est actuellement en cours de finalisation et sera mis en ligne très prochainement.

Consultable depuis tous types de terminaux (ordinateur, tablette, smartphone), il intègrera de nouvelles fonctionnalités pour une meilleure accessibilité : synthèse vocale, description de contenus, navigation par le biais du clavier...

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Programme Avril - Juin 2025

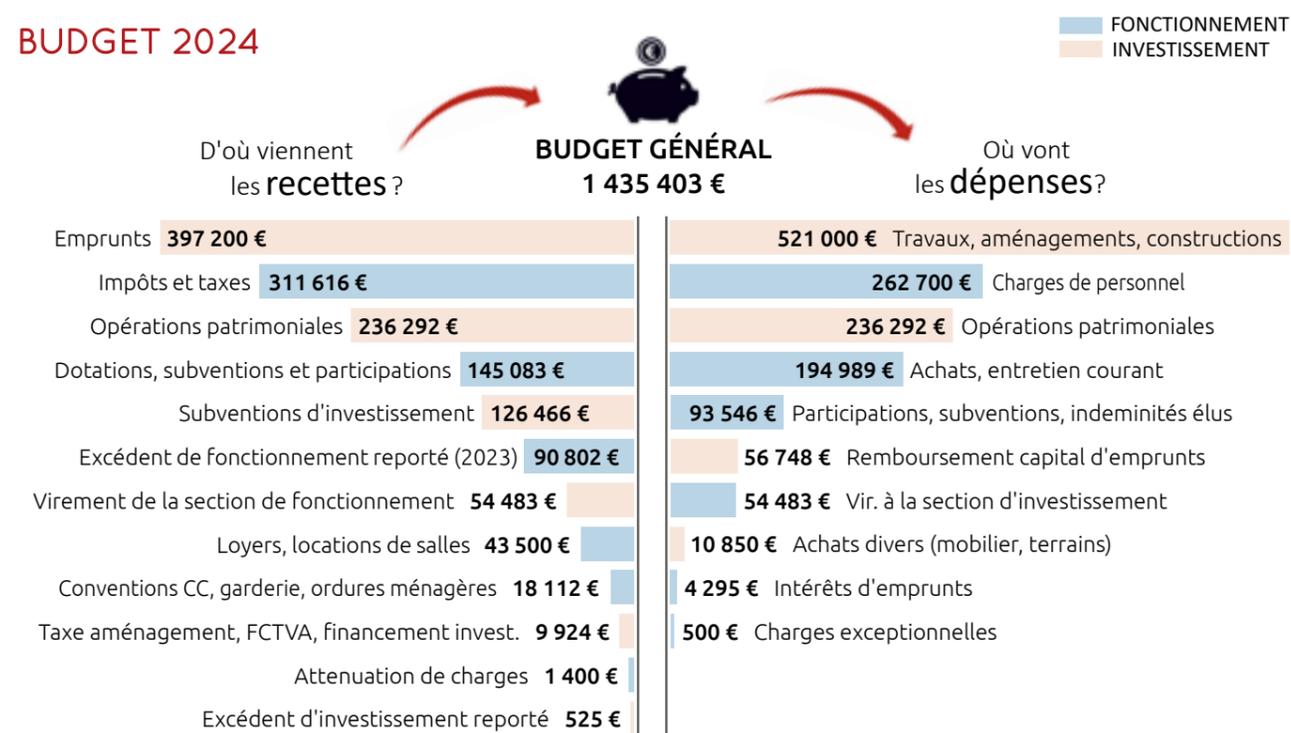
- **Mardi 1/04 - 10h/12h - Habas**
Réutiliser une image
- **Vendredi 11/04 - 10h/12h - Misson**
Café/débat : Comment se prémunir face aux SMS et aux mails frauduleux ?
- **Mardi 15/04 - 10h/12h - Habas**
Créer une vidéo
- **Vendredi 16/04 - 10h/12h - Mimbaste**
Organiser mon ordinateur
- **Mardi 20/05 - 10h/12h - Tilh**
Café/débat : Comment gérer mes mots de passe ?
- **Vendredi 06/06 - 10h/12h - Pouillon**
Créer une visio
- **Mardi 10/06 - 10h/12h - Ossages**
Café/débat : Comment faire mes achats en ligne ?
- **Vendredi 20/06 - 10h/12h - Pouillon**
Sauvegarder mes fichiers



Julie Barreau, Conseillère Numérique
conseiller.numerique@orthes-arrigans.fr
07 65 15 39 38 - 05 58 73 60 03

Finances

BUDGET 2024



TAXES COMMUNALES

Les taux des taxes sont inchangés pour 2024 :

Taxe	Taux	Particularités
TAXE FONCIÈRE BATI	34.10 %	Exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
TAXE FONCIÈRE NON BATI	57.65 %	
TAXE D'HABITATION	14.27 %	Sur les résidences secondaires
TAXE D'AMÉNAGEMENT	2.80 %	Exonération principale : abris de jardins

EMPRUNTS

BANQUE/ORGANISME	OBJET DE L'EMPRUNT	ANNÉE DE SOLDE	TOTAL ANNUITÉ
CAF	Restaurant scolaire	2024	5 615.57 €
Caisse d'Epargne	Mairie	2025	17 525.95 €
Caisse d'Epargne	Restaurant scolaire	2030	15 728.59 €
Crédit Agricole	Voirie rue de la Motte	2030	2 544.52 €
SYDEC	Assainissement collectif	2036	18 176.32 €
TOTAL			59 590.95 €

RÉALISATIONS 2024

DÉPENSES D'ENTRETIEN (montants TTC)	
BÂTIMENTS PUBLICS	
Entretien et réparations	91.39 €
LOGEMENTS COMMUNAUX	
Entretien et réparations	3 697.59 €
MAINTENANCE	
Divers contrats de maintenance	8 967.73 €
MATÉRIEL ROULANT	
Entretien et réparations matériel roulant	5 260.52 €
AUTRES BIEN MOBILIERS	
Entretien et réparations divers matériels	6 237.34 €
TERRAINS	
Entretien espaces verts, plantations	1 413.30 €
DIVERS	
Fournitures d'entretien	3 147.05 €
Fournitures de petit équipement	4 475.34 €
Fournitures de voirie	117.72 €
Travaux de voirie	5 742.53 €
TOTAL	39 149.91 €

CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (montants TTC)	
SIVU DES ARRIGANS (regroupement scolaire)	21 686.00 €
SDIS des Landes (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	12 893.41 €
ADACL - Autorisations des droits du sol	3 609.50 €
SIVU DES ARRIGANS (Lac de Tastoa)	3 259.00 €
Téléalarmes (CIAS Com. de Communes)	1 509.36 €
SYDEC - Eclairage public	975.00 €
ADACL (Agence Département d'Aide aux Collectivités Locales)	852.78 €
EPFL (Etablissement Public Foncier Local)	699.00 €
Association des Maires	362.90 €
CDG pôle retraites 2020 + 2021	300.00 €
SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)	240.00 €
TOTAL	46 386.95 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
Amicale Sportive	3 345.00 €
Amicale Laïque	3 000.00 €
Comité des fêtes	3 000.00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	719.00 €
Société de chasse	305.00 €
Lous Hardits (Ainés Ruraux)	230.00 €
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	120.00 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	120.00 €
APE (Association des Parents d'Elèves)	100.00 €
Société de pêche	80.00 €
Association des Veuves Civiles	50.00 €
Coursayres des Arrigans	40.00 €
FUTSAL Arrigans	40.00 €
Fondation Bergonié	30.00 €
TOTAL	11 179.00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS (montants TTC)	
CONSTRUCTIONS - Atelier communal	
ADOOR VRD (terrassment, assainissement)	72 067.67 €
TAG (cabinet d'architecture)	4 165.08 €
RIBEIRO Michel (maçonnerie)	66 330.41 €
VIGEIS 40 (coordonnateur SPS)	420.00 €
ACHATS	
Débroussailleuse, tapis salle des sports	2 530.36 €
micro-ondes, aspirateur	
TOTAL	145 513.52 €

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Travaux d'enrobés

Reprofilage du réseau d'assainissement :
Route de Larriou, route de Lagraboche,
Rue de la Motte.

Cette intervention n'ayant pas donné les résultats escomptés, de nouveaux travaux seront programmés pour corriger l'état de la route.

Travaux de pelle

Route de l'Escloupé, impasse de Beyrie,
impasse de Hayet, chemin de Labarthe,
impasse Bastalamont, route du Cap de Yert,
Route de Bourdéou.

VOIRIE COMMUNALE

Fauchage

Entretien des accotements et talus par les agents communaux.

Collecteurs

Collecteur du pont noir (600 m)

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Entretien des abords des carrefours

Une nouvelle convention a été signée entre la commune et le Conseil Départemental afin que la commune continue d'effectuer le fauchage aux abords des carrefours des routes D947 (Dax/Orthez), D3 (Habas, Pomarez), D107 (Ozourt) et D61 (Pouillon).

RÉSEAUX

ORANGE - Fin du réseau cuivre

Pour la Commune d'Estibeaux, la fermeture technique interviendra le 31 janvier 2027.
La fermeture commerciale des offres sur le réseau cuivre interviendra le 31 janvier 2026.

URBANISME

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT -

Le SCoT du Pays d'Orthe et Arrigans est en cours d'élaboration depuis 2020. Ce document stratégique définit les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du territoire pour les prochaines décennies. Il vise à mettre en cohérence les politiques publiques dans des domaines tels que l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, les transports, la préservation des espaces naturels sensibles et la valorisation du patrimoine. Il sert de cadre de référence pour les documents d'urbanisme locaux.

L'un des objectifs du SCoT est de promouvoir une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols et de favoriser les transitions écologique, énergétique et climatique. Il cherche également à assurer un équilibre et une complémentarité entre les zones urbaines et rurales, en proposant une offre adaptée en matière d'habitat, de services et de mobilité pour répondre aux nouveaux modes de vie.

En somme, le SCoT est un outil essentiel pour planifier et coordonner le développement harmonieux et durable du territoire, en tenant compte des spécificités locales et des enjeux environnementaux.

Ses orientations s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

- **Croissance démographique et production de logements**
Le SCoT fixe des objectifs en matière de croissance de la population et de production de logements pour répondre aux besoins futurs du territoire.
- **Développement économique, aménagement de zones d'activités**
Il prévoit l'organisation du développement économique et résidentiel, ainsi que la structuration des équipements autour des pôles principaux et secondaires.
- **Transitions écologique et énergétique**
Le SCoT intègre des mesures pour favoriser la transition écologique et énergétique, notamment en promouvant une gestion économe de l'espace et en préservant les espaces naturels, agricoles et forestiers.
- **Mobilité et infrastructures**
Il aborde les questions de mobilité, visant à améliorer les infrastructures de transport et à promouvoir des modes de déplacement durables.
- **Préservation de l'environnement et du patrimoine :**
Le SCoT met l'accent sur la protection des zones humides, la gestion des eaux pluviales et la valorisation du patrimoine naturel et bâti du territoire.

Le SCoT du Pays d'Orthe et Arrigans est actuellement en cours de finalisation, avec une mise en application prévue à partir de 2026.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Débuté en 2023, le remplacement* des néons énergivores de la salle des sports par des néons LED s'est poursuivi en 2024.
Montant des fournitures : 382.43 € TTC
- Remplacement de la chaudière à gaz de la salle Lahaout par un chauffe-eau thermodynamique permettant de réduire les coûts de production d'eau chaude et d'engager une démarche plus écologique en limitant la consommation d'électricité.
Devis EIRL SIBERCHICOT : 4 331.40 € TTC
Subvention CRTE : 20% du HT soit 721.90 €
Subvention FEC : 16.12% du HT soit 582.00 €
Reste à charge pour la commune : 3 027.50 € TTC
Les travaux seront réalisés en 2025.

SALLE DES SPORTS

- Achat d'un tapis adapté pour protéger le terrain durant les manifestations autres que sportives.
Entreprise DELZONGLE : 1 419.60 € TTC
- Remplacement* des caillebotis bois dans les douches des vestiaires.
Montant des fournitures : 553.36 € TTC
- Installation* d'une horloge sur la VMC des vestiaires.
Montant : 217.81 € TTC

RÉNOVATION LOGEMENT COMMUNAL

95 route de Lagraboche

- Remplacement* des radiateurs
SCT TOUTELECTRIC : 2 482.36 € TTC
- Remplacement* de 2 blocs porte
DISPANO : 235.56 €
- Réfection de peintures*
DELZONGLE : 500 € (montant estimé)

* travaux réalisés par les agents communaux.

ARÈNES

Traitement des termites par l'entreprise DETEC-BOIS : 3 240 € TTC (mise en place des pièges et suivi sur une durée de 2 ans).
La surveillance au-delà des 2 ans sera facturée 324 €/an TTC.

TRAVAUX À PRÉVOIR

Salle Saint Jacques

Une réflexion va être engagée sur le devenir de ce bâtiment. Il conviendra en premier lieu de le sécuriser en réalisant des travaux d'égouttage sur la Motte et en réparant la toiture.

LOCAL TECHNIQUE

Retrouvez le détail du projet pages 16 et 17

ENVIRONNEMENT

• Réseau "Élus pour agir"

Parce que l'urgence environnementale est une préoccupation majeure de nos concitoyens, l'ADEME a créé le réseau "Élus pour Agir" avec pour objectif d'accompagner les élus locaux à mieux appréhender les enjeux de la transition écologique, quel que soit leur niveau de maîtrise du sujet. Le réseau apporte aux élus les clés de décryptage des enjeux et des leviers de la transition écologique ainsi que des outils pour agir localement.

Le Conseil Municipal a désigné M. Franck BELLOCQ comme référent de la commune d'Estibeaux au sein de ce réseau.

• Territorialisation de planification écologique

Suite à la « COP régionale » de territorialisation de planification écologique qui s'est déroulée à Bordeaux au mois de décembre 2023, toutes les communes de Nouvelle Aquitaine ont été sollicitées pour remplir un questionnaire sur les actions entreprises ou en projet au niveau de leur territoire. Les contributions serviront à constituer un diagnostic régional qui permettra d'engager un débat afin de co-construire les actions complémentaires ou à renforcer pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030 à la fois en termes de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources. La commune a répondu à ce questionnaire fin janvier 2024.

• Zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi APER, les communes sont sollicitées par l'Etat pour définir des zones sur leur territoire où pourront être implantées des énergies renouvelables. La commune d'Estibeaux a dressé la liste des biens communaux susceptibles d'être éligibles à des projets de cette nature.

PERSONNEL COMMUNAL

• Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour soutenir le pouvoir d'achat des agents communaux.

Calculé en fonction de la rémunération brute perçue par chaque agent titulaire ou stagiaire entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023 et ajusté au prorata de leur temps de travail et de la durée d'emploi sur la période concernée, le montant brut de cette prime est compris entre 150 € et 400 €.

Son versement a été effectué au mois d'avril 2024.

• Réforme de la protection sociale

L'ordonnance n° 2021-175 du 17/02/2021 et le décret n° 2022-581 du 20/04/2022 rendent la participation des employeurs publics obligatoire au financement des garanties :

>> prévoyance

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation négociée par le CDG 40 auprès de Territoria Mutuelle ayant pour objet de proposer aux agents une couverture prévoyance (incapacité, invalidité, décès), avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2025. La collectivité prendra à sa charge un montant forfaitaire de 10 € bruts par mois et par agent adhérent.

>> santé

Le Conseil Municipal a donné mandat du CDG 40 pour lancer une consultation auprès des assureurs, nécessaire à la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé dont la prise d'effet est prévue au 1^{er} janvier 2026.

• CNAS (Centre National d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les conditions d'adhésion au CNAS pour inclure désormais les personnels retraités ayant travaillé au sein de la commune. Il est également décidé que le coût de la cotisation (141 € / an / agent retraité) sera pris en charge par la collectivité durant les deux années suivant celle du départ à la retraite de l'agent.

• Départs

- Mme Isabelle GRACIA a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2025.
- M. Laurent LAFAYE a obtenu une mise en disponibilité pour convenance personnelle, effective à compter du 1^{er} janvier 2025.

• Recrutement

Le recrutement d'un agent technique à mi-temps sera étudié début 2025.

DIVERS

• Le Conseil Municipal a décidé de confier à l'ADACL 40 l'instruction des autorisations préalables relatives à la publicité, aux pré-enseignes et aux enseignes par le biais d'un avenant à la convention ADS.

• Le plan de sauvegarde a subi une importante mise à jour, avec notamment la prise en compte du risque sanitaire suite aux situations rencontrées lors des épisodes de confinement de 2020 et 2021.

• Suite à un appel relayé par l'Association des Maires de France, un don exceptionnel d'un montant de 350 € à la Croix Rouge Française a été voté pour venir en aide à la population sinistrée de l'île de Mayotte, dévastée par le passage du cyclone Chido.

• Faute de fréquentation suffisante, le secrétariat de mairie qui était ouvert le premier samedi du mois, sera désormais fermé le samedi.

• Spectacle culturel

Dans le cadre de « l'émoi des mots », l'Atelier du mot a organisé le 24 février 2024 dans la salle Lahaout un spectacle culturel avec le conteur Clément BOUSCAREL. Plus de 90 personnes étaient présentes et le spectacle a été vivement apprécié. Devant ce succès, le Conseil Municipal a validé la participation à un deuxième spectacle, le 15 février 2025 avec le duo d'humoristes et chanteurs "Les Michels". La participation de la commune à cette manifestation est identique à celle de l'édition précédente, à savoir 300 €.



Clément Bouscarel et son fidèle compagnon de scène, Niu.

SIVU DES ARRIGANS LAC DE TASTOA

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2024 (montants TTC)

ESTIBEAUX	3 259.00 €
MOUSCARDÈS	1 408.00 €
POMAREZ	7 885.00 €
TOTAL	12 552.00 €

La remise en état du lac s'avère complexe tant par les aspects règlementaires (dossier suivi par la Préfecture) que par les coûts importants annoncés.

L'étude hydraulique qui avait pour but d'évaluer et de chiffrer la remise en état du lac a priorisé certains travaux (modification du déversoir, renforcement des digues), mais nécessitent d'autres études notamment par rapport à la nature du sol du lac et aux sédiments.

Le cabinet SCE (assistance à maîtrise d'ouvrage) a été retenu pour la réalisation du dossier réglementaire et le suivi des travaux, pour un montant de 10 458 €.

Un changement est intervenu au sein du bureau, avec la démission de M. Alain GARBAY de son mandat de Président. Il est remplacé par M. Pascal CASSIAU.

La Gaule Puyolaise a fait savoir qu'elle se retirait de la gestion du lac.

RETROUVEZ LES PROCÈS
VERBAUX DES RÉUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUR
www.estibeaux.fr

Regroupement scolaire

RPI DES ARRIGANS

Le **RPI des Arrigans** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupe les communes d'Estibeaux, Mouscardès, Ossages et Tilh. Son fonctionnement est géré par le **SIVU des Arrigans**, composé d'élus des 4 communes. Pour la partie scolaire, un enseignant coordinateur assure la liaison entre les enseignants de chaque classe.

..... ÉCOLES



ÉCOLE D'OSSAGES

Tél. 05 58 98 06 59
Mail : ce.0400243x@ac-bordeaux.fr

ÉCOLE DE TILH

Tél. 05 58 55 37 72
Mail : ce.0400748W@ac-bordeaux.fr
Tél. garderie : 05 58 89 38 65

ÉCOLE DE MOUSCARDÈS

Tél. 05 58 98 07 20
Mail : ce.0400244Y@ac-bordeaux.fr

ÉCOLE D'ESTIBEAUX

Tél. 05 58 98 07 49
Mail : ce.0400255K@ac-bordeaux.fr
Tél. garderie : 06 33 77 59 27

..... INSCRIPTIONS



Les inscriptions se font à la Mairie de la commune de résidence à partir du mois de mars précédant la rentrée scolaire, sur présentation du livret de famille.

Un certificat médical attestant que l'enfant est à jour du planning vaccinal en vigueur devra être remis au moment de la rentrée.

..... TRANSPORT



Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine assure le transport entre les écoles du regroupement. Le coût de ce service est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental. Afin d'assurer la sécurité des enfants, une accompagnatrice est présente dans le bus.

Informations et inscriptions : [www.landes.fr/Droits et démarches / Transports scolaires](http://www.landes.fr/Droits-et-demarches/Transports-scolaires)

Un arrêté municipal régleme le stationnement sur la place Dany Bérot aux horaires de bus scolaire. **Toute infraction est verbalisable.**

..... SERVICES PÉRISCOLAIRES



Tarif unique : 2.60 €/repas

Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage de chaque école et sur www.estibeaux.fr



Les communes d'Estibeaux, Ossages et Tilh proposent un service de garderie le matin avant la classe à partir de 7h et le soir après la classe jusqu'à 19h.

Tarif horaire : 1.00 €

Vous avez désormais la possibilité de régler vos factures de cantine et garderie par **prélèvement automatique**. Renseignements à fournir lors de l'inscription aux services, en début d'année scolaire.

SIVU DES ARRIGANS REGROUPEMENT SCOLAIRE

Le **SIVU des Arrigans** a pour vocation la gestion des denrées alimentaires, l'achat des fournitures scolaires et l'accompagnement dans le bus scolaire. Il contribue financièrement à plusieurs opérations au profit des élèves du RPI tout au long de l'année. Il est principalement financé par les communes du RPI au prorata du nombre d'habitants.

..... QUELQUES CHIFFRES

PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2024 (montants TTC)

ESTIBEAUX	21 686.00 €
MOUSCARDES	8 234.00 €
OSSAGES	15 111.00 €
TILH	25 969.00 €
TOTAL	71 000.00 €

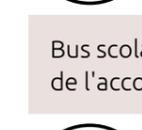
EFFECTIF 2023/2024

ÉCOLE D'ESTIBEAUX (CM1 - CM2)	47 élèves
ÉCOLE DE MOUSCARDES (CE1 - CE2)	41 élèves
ÉCOLE D'OSSAGES (PS - MS)	46 élèves
ÉCOLE DE TILH (GS - CP)	33 élèves
TOTAL	167 élèves

..... LES ACTIONS DU SIVU



21 814 repas servis en 2024
Achat denrées alimentaires : 69 752 €



Bus scolaire : financement du salaire de l'accompagnatrice



Voyages scolaires : 1200 €/an pour l'ensemble des classes



Fournitures scolaires : 70 € par enfant



Piscine : financement du trajet en bus 1670 €



Noël des écoles (livres) : 10 € par enfant



Coopérative scolaire : 8 € par enfant

LE SAVIEZ-VOUS ?



La commune d'Estibeaux subventionne les voyages scolaires à hauteur de **35 € par élève**.

Cette participation concerne les collégiens et lycéens ayant fréquenté le regroupement scolaire des Arrigans ainsi que ceux nouvellement installés dans la commune.

Elle n'est accordable qu'une seule fois au cours de la scolarité d'un élève, même s'il participe à plusieurs voyages.

Pour en bénéficier, une demande écrite doit être adressée à la Mairie.

GUIDE DES SERVICES

Découvrez le guide pratique de la CCPOA "Vivre en Pays d'Orthe et Arrigans" pour tout savoir sur la collectivité et les services qu'elle propose. De l'accueil de vos enfants au portage des repas, en passant par la culture, les aides à la création d'entreprise, le transport, la facilitation de vos démarches administratives ou encore l'accès aux nouvelles technologies...



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



GRANDIR

TRIBULLE - RAMEP
CRÈCHE COLLECTIVE
CRÈCHE FAMILIALE
ACCUEIL DE LOISIRS



BIEN VIEILLIR

AIDE À DOMICILE
PORTAGE DE REPAS
TÉLÉALARME
EHPAD



ENTREPRENDRE & TRAVAILLER

AIDE AUX ENTREPRISES
AIDE AUX DEMANDEURS
D'EMPLOI



SE DIVERTIR

MÉDIATHÈQUE
LUDOTHÈQUE
AGENDA CULTUREL
OFFICE DE TOURISME



VIE QUOTIDIENNE

MOBILITÉ - TRANSP'ORTHE
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
ATELIERS MULTISERVICES INFORMATIQUE
ANNUAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX
COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS



AMÉNAGEMENT

URBANISME - PLUi
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations)
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (PCAET)



Disponible dans votre mairie
et sur www.orthes-arrigans.fr

L'inscription au service téléalarme s'effectue en mairie.

Coût du service : 120 €/an

Sur ce montant,
20 € sont pris en charge par le CIAS
et 60 € par la commune d'Estibeaux.

Le reste à charge pour le
bénéficiaire est donc de 40 €/an.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ NOUS...

Tél : 05 58 73 60 03

E-mail :
contact@orthes-arrigans.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée par le SIETOM DE CHALOSSE. Le jour de collecte est le JEUDI.

Les **conteneurs de quartier** sont destinés à recevoir exclusivement des **sacs poubelles fermés**. Les usagers sont invités à utiliser les conteneurs **de leur quartier uniquement** afin d'éviter des encombrements dans certains quartiers.

Les **conteneurs du tri sélectif** sont destinés à recevoir exclusivement les ordures signalées sur leurs parois.

3 points tri sont disponibles sur la commune :

- > route du Bergeras
- > parking du cimetière
- > chemin du Rachou

Tous les **encombrants, végétaux, ferrailles et autres** doivent être amenés à la déchetterie.



SIETOM DE CHALOSSE
815 route des Partenses - 40250 CAUPENNE
Tél. : 05 58 98 57 57
www.sietomdechalosse.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

⇒ **Pomarez** (Chemin du Yout)
Tél. : 05 58 98 46 10

Lundi - mercredi - samedi / 9h - 12h
Vendredi / 13h30 - 17h

⇒ **Pouillon** (Route de Misson)
Tél. : 05 58 98 24 30

Lundi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

L'ACTU DU SIETOM

BACS ROULANTS : LE GRAND REMPLACEMENT

2025 marque le début de la fin de la collecte en bennes à ordures ménagères en Chalosse. Les silhouettes familières des vieux bacs gris à roulettes vont progressivement s'effacer des paysages et des usages, au profit de Points Complets, déjà déployés sur une dizaine de communes du territoire.

Nouvellement installés ou agrandis, ces Points Complets associent colonnes aériennes de tri sélectif (emballages, papiers, verre) et conteneurs semi-enterrés destinés aux ordures ménagères. L'implantation de ces nouvelles colonnes se poursuivra jusqu'en 2028, date à laquelle le retrait des bacs roulants de 770 litres sera terminé.

L'extension des consignes de tri - mise en place depuis 2022 - a anticipé ces nouvelles habitudes et a permis d'augmenter le nombre d'emballages triés et de diminuer le volume des ordures ménagères résiduelles contenues dans les sacs poubelles noirs, dont le volume doit continuer à baisser jusqu'à 140 kg /an/habitant.

Nouvelle étape vers cet objectif, le déploiement des Points Complets vise à faire évoluer les comportements des usagers en facilitant les gestes de tri et en équipant davantage de sites afin de passer d'un point tri pour 250 habitants à **un point complet pour 150 habitants**.



Construction d'un local technique

ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À APPEL D'OFFRES

N° Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
01	Maçonnerie Ravalement	RIBEIRO MICHEL	110 896.13 €	133 075.36 €
02	Terrassement Assainissement	ADOUR VRD	107 000.00 €	128 400.00 €
03	Charpente Métallique	SARL JPH CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES	65 079.97 €	78 095.96 €
04	Zinguerie	SARL BARTHE ET FILS	4 960.20 €	5 952.24 €
05	Menuiserie Extérieure	SARL MIROITERIE DU GAVE	12 700.00 €	15 240.00 €
08	Plomberie – Sanitaire	SIBERCHICOT DENIS	8 319.00 €	9 982.80 €
09	Panneaux isothermiques	SARL CIAA	25 300.00 €	30 360.00 €
10	Electricité	AQUITELEC SARL	15 000.00 €	18 000.00 €
13	Photovoltaïque	AMBRE ENERGIE SARL	34 400.00 €	41 280.00 €
			383 655.30 €	460 386.36 €

BUDGET DU PROJET



Montant des travaux
dont TVA

460 386.36 €
76 731.06 €



Honoraires et études
dont TVA

40 659.49 €
6 776.58 €



Coût total du projet
dont TVA

501 045.85 €
83 507.64 €

Subventions

- DETR + FEC 2021 122 138.00 €
- FEC 2024 6 617.00 €



Financement

- Emprunt principal Banque Postale 20 ans - taux fixe 4.06 % 288 000.00 €
- Emprunt TVA Crédit Agricole 2 ans - taux variable 4.01 % 83 000.00 €



Après l'adoption du plan de financement :

- une nouvelle subvention DETR nous a été allouée pour un montant de 10 250 €
- le lot 04-Zinguerie a été déclaré infructueux suite au retrait de l'entreprise retenue. Un nouvel appel d'offres a permis de le réattribuer à l'entreprise ALU BEST pour un montant de 2 336.76 € HT, soit 2 804.11 € TTC.

**LIVRAISON PRÉVUE
SEPTEMBRE 2025**



Informations diverses

FIBRE OPTIQUE



La fibre est désormais disponible sur Estibeaux ! Testez votre éligibilité et découvrez les offres des opérateurs partenaires sur :

www.pixl-fibre.fr

URBANISME - PLUi



Le PLUi des Arrigans, en vigueur depuis août 2020, est consultable sur le site de la Communauté de Communes :

www.pays-orthe-arrigans.fr
rubrique Aménager Préserver / Urbanisme

L'instruction et la délivrance des actes est toujours de compétence communale.

Les autorisations d'urbanisme (Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclarations Préalables) peuvent désormais être déposées en ligne sur le site :

www.adacl40.fr
rubrique Services ADS

RECENSEMENT CITOYEN



Cette démarche est obligatoire.

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui leur est délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis auto/moto) et aux concours de la fonction publique.

Suite à cette démarche, ils seront convoqués à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et seront inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité.

NUISANCES SONORES



Afin d'éviter les problèmes de voisinage, un arrêté préfectoral règlemente l'utilisation des matériels bruyants, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression...).

Les créneaux horaires à respecter sont :

- > **sur semaine** : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30
- > **les samedis** : 9h - 12h / 15h - 19h
- > **les dimanches et jours fériés** : 10h - 12h

FEUX SAUVAGES



L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France et passible d'une amende de 450 €.

Consultez la rubrique "Ordures ménagères" (p. 15) pour savoir comment éliminer vos déchets.

STATIONNEMENT



Un arrêté municipal règlemente le stationnement sur la place Dany Bérot aux horaires de bus scolaire. **Toute infraction est verbalisable.**

CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS



Ces documents étant désormais biométriques, il convient de s'adresser dans une Mairie équipée d'une station de recueil d'empreintes digitales, les plus proches étant celles de Habas, Dax, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax.

Une pré-demande doit être réalisée sur le site : ants.gouv.fr

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



4 bornes sont en place sur le territoire :

- > **Peyrehorade** : derrière la piscine (borne accélérée)
- > **Saint-Lon-les-Mines** : parking épicerie (borne rapide)
- > **Pouillon** : parking du collège (borne accélérée)
- > **Habas** : Aire de covoiturage (borne rapide)

Comment ça marche ?

Un badge distribué par le SYDEC permet la connexion à la borne et le lancement de la charge. Abonnement et tarifs sur www.MOBIVE.fr

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le Conseil Départemental des Landes propose une aide au permis de conduire au titre d'un parcours d'engagement. Renseignements et modalités :

Tél. 05 58 05 41 99

Mail : engagement-permis@landes.fr
Internet : www.landes.fr (guide des aides)

ANIMAUX ERRANTS



Voici la procédure à suivre si vous trouvez un animal errant, après avoir fait le tour du voisinage dans le secteur où vous l'avez trouvé :

1- Emmenez-le chez un vétérinaire pour voir s'il est identifié par puce électronique (désormais obligatoire pour les chiens et les chats). Si c'est le cas, la clinique vétérinaire pourra contacter le propriétaire.

2- S'il n'est pas identifié ou si les propriétaires ne sont pas joignables, contactez la mairie qui prendra en charge l'animal. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie, conservez l'animal chez vous si vous en avez la possibilité.

3- Vous pouvez également aller le déposer à la fourrière dont dépend notre commune, en les prévenant préalablement : **Chenil de Birepoulet à Capbreton - Tél. 05 58 41 04 73.**

BABY-SITTING



Les baby-sitters du réseau de la Communauté de communes ont suivi une formation autour de la prévention des risques au domicile et des gestes de premier secours spécifiques à l'enfant.

- > **Mélanie CAZEAU (Estibeaux) : 06 41 48 69 41**
 - > **Aurélié CAZEAU (Estibeaux) : 06 44 94 30 87**
 - > **Mallorie DUFAU (Mouscardès) : 06 48 53 67 96**
 - > **Alicia LALANNE (Estibeaux) : 06 27 26 15 33**
 - > **Alicia SANDRÈS (Estibeaux) : 06 22 52 78 30**
 - > **Gaëlle SIBERCHICOT (Estibeaux) : 06 37 08 41 43**
- + de coordonnées sur www.pays-orthe-arrigans.fr

BLOCTEL



Vous ne souhaitez plus recevoir d'appels commerciaux indésirables ? INSCRIVEZ-VOUS sur le site d'opposition au démarchage téléphonique :

bloctel.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :
Service Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes

CONSOMMER LOCAL



L'**Annuaire des produits du territoire** regroupe une quarantaine de **producteurs et artisans locaux** ainsi que les **réseaux de distribution de produits locaux** (marchés, AMAP...) sur le territoire.

Il répertorie **10 catégories de produits** : viande, volaille, poisson, fruits et légumes, conserves et confitures, miel et produits de la ruche, produits laitiers, pain et pâtisseries, boissons, plantes.

Il est disponible dans votre mairie et en ligne sur www.pays-orthe-arrigans.fr
>> Se divertir Découvrir >> Terroir local

AMICALE LAÏQUE

Une année riche en temps forts !

Quoi de mieux que de revisiter dans cet article les moments marquants de l'année 2024, une année riche en activités, en rencontres et en découvertes.

L'année a débuté en mars par la 2^{ème} édition du repas tartiflette maison qui a réuni 130 personnes à la salle Lahaout.

La saison de la clique a démarré plus tôt que d'habitude puisque nos musiciens locaux ont participé en mars à un festival de batteries fanfare à Samadet. Un moment d'échange musical très enrichissant où la bande à Sonia a pu distiller sa bonne ambiance grâce notamment à leurs morceaux de reprise entraînants.

Le 8 juin, le F'Estibeaux Gourmand a enchanté le public avec une programmation mêlant musique, chant et restauration rapide.

Malgré la pluie et même l'orage nous privant d'une soirée dans les arènes, la fréquentation était au rendez-vous de ce moment convivial et festif.

Le mois de juillet s'est distingué par un voyage sur 2 jours au Puy du Fou pour les adhérents de l'association. 58 personnes sont parties à la découverte de ce magnifique parc et ont pu participer au spectacle de la cinéscénie. Un week-end chaleureux avec plein de sourires et de souvenirs ramenés de Vendée !

Durant tout l'été, c'est la clique qui a été sur le devant de la scène, enchaînant animations de repas, courses landaises, messes... Des sollicitations estivales toujours nombreuses grâce au travail conséquent de Sonia et au dynamisme de tous les musiciens. Les 5 élèves tout droit sortis de l'école de musique ont découvert le stress puis les joies des sorties.

En août, notre formation musicale a eu l'honneur d'être intronisée dans la Confrérie des Chevaliers des Traditions en raison de son engagement musical intergénérationnel et le respect envers le devoir de mémoire. Une reconnaissance et une fierté pour notre clique qui est l'une des dernières du département.

Le temps fort de l'année est arrivé en septembre avec un week-end consacré aux 70 ans de la clique et de l'association.

Le samedi soir, les musiciens du canton et amis de la clique ont tous répondu présents à l'invitation pour une belle soirée très animée dans les arènes.

Le dimanche a commencé par un temps solennel avec pour la première fois à Estibeaux, la messe délocalisée dans les arènes. S'en est suivi le concert magistralement dirigé par Sonia qui a pour l'occasion remis au goût du jour d'anciens morceaux. Les anciens chefs présents ont apprécié ce clin d'oeil.

Se sont ensuite enchaînés l'apéritif, les souvenirs photos, le repas, la sérénade des anciens et la soirée... Tout est passé trop vite mais qu'est ce que c'était bien ! Le temps d'un week-end, nous avons pu rassembler les anciens musiciens, les villageois et les proches qui sont venus témoigner leur reconnaissance et leur attachement à notre clique locale.

Enfin, l'année a été clôturée traditionnellement par la Sainte Cécile en novembre, concert et repas au programme pour une belle soirée comme à l'accoutumée.

Cette rétrospective met en lumière l'engagement constant de notre association pour promouvoir la tradition, les liens intergénérationnels, la convivialité et renforcer le tissu social au sein de notre commune.



COURSAYRES DES ARRIGANS

L'année 2024, très active et animée de la part des Coursayres.

Dès le mois de février a eu lieu l'AG Arrigans Luys à Pomarez avec le Prix Panache décerné à Fabien GONTERO et le Prix Passion remis à Julien et Baptiste GUILLÉ.

Le 20 mars, les amis du Club Taurin Pays Dacquois nous recevaient en vue de la préparation de la journée Campo et plus tard, sortie en cidrerie via San Sébastien.

Le 14 avril, le vide grenier printanier accueillait de nombreux chineurs en cité Mouscardésienne.

Le 1er juin, la journée Campo avec la présentation des jeunes élèves de l'école Richard MILIAN préparant les futurs toréros de demain.

La saison s'égrène peu à peu avec un début de saison un peu controversé suite aux réflexions des dossiers de l'URSSAF.

Les coursayres se donnent rendez-vous à Ossages sur la place de la Course avec un spectacle équestre, lors de la course concours à Estibeaux pour les fêtes patronales, puis à Mouscardès avec le ganadéro local Mathieu NOGUÈS et sa chef de cuadrilla Caroline. A l'occasion, est inaugurée la signalétique Village Coursayre et la plaque commémorative des arènes Jean Pierre RACHOU, puis Tilh, avec une partie course et une 2^{ème} partie équestre.

Le 14 juillet a lieu le rendez-vous incontournable de la Corne d'Or à Nogaro et son résultat final : Gautier LABEYRIE, vainqueur devant Jérôme COSTARRAMONE. Le boléro d'Argent Mouscardésien termine 4^{ème}.

Le concours de la Madeleine s'ensuivra avec Gautier LABEYRIE, vainqueur devant Julien GUILLÉ.

Concours Aire sur Adour : Loïc LAPOUDGE gagnant sur le fil devant Julien GUILLÉ.

Concours de Saint-Sever, lors des fêtes de la Saint Jean : triomphe de Julien GUILLÉ.

A Dax, face à la Corne d'Or Brocadine, Julien gagne le concours. Le championnat des Vaches sans Corde à Vieux Boucau est remporté par Thomas MARTY conservant son titre après 2015, 2016, 2017 et 2023. Le championnat des Promotions à Aire sur Adour a vu la victoire de Maxime GOEYTES, chez les écarteurs et de Matteo DARRIGAN chez les sauteurs intégrant la ganadéria de Mouscardès. N'oublions pas le championnat des Jeunes à Gamarde et la victoire de Théo CASTAGNON et Thibaut LARRÈRE, les 2 concourant sous la devise rouge et noire de l'Armagnacaise.

La saison se clôture avec le Championnat de France et un résultat insolite, 2 ex aequo, Jérôme COSTARRAMONE et Julien GUILLÉ. Au vu du règlement, c'est Jérôme qui réitère sa performance de 2023.

Après le déjeuner au pré au Lac de Luc, les courses inratables à la Mecque, la participation au Trophée des As en Camargue, le 2^{ème} vide grenier automnal et son beau succès final, l'agenda bien mené se clôture et les Coursayres des Arrigans vous donnent rendez-vous dès la prochaine saison 2025.



Adresse :

369, boulevard des sports
40350 Pouillon

Contact :

Gérard SUBERCHICOT, Président

Téléphone : 06 30 08 51 79

Mail :

les-coursayres-des-arrigans@wanadoo.fr



BASKET ARRIGANS

L'année 2024 fut riche en événements pour le club de basket Arrigans, avec des activités variées et des performances remarquables, témoignant de son dynamisme et de son esprit collectif.

Saison 2023/2024

L'équipe Sénior Filles 1 (SF1) des Arrigans a marqué les esprits lors des quarts de finale disputés contre Coteaux du Luy dans les arènes de Parentis. Si la victoire n'a pas été au rendez-vous, avec une défaite honorable face à une solide équipe adverse, l'intensité du match et le soutien inconditionnel des supporters venus en nombre resteront gravés dans les mémoires.



Par la suite, joueurs, staff et supporters se sont retrouvés pour célébrer le parcours exceptionnel de cette équipe. Une fois encore, les Arrigans ont prouvé que, bien au-delà des résultats, leur force réside dans leur esprit de famille et leur capacité à transformer chaque événement en une fête inoubliable.

L'équipe U15F a connu une saison riche en émotions. Si elle s'est inclinée en finale de la Coupe Grouhm, elle a su rebondir en remportant brillamment la finale R2 dans les mythiques arènes de Pomarez, devant un public en feu.



Les U18F ont également marqué leur histoire en décrochant le titre de championnes départementales D1, témoignant de leur travail acharné et de leur esprit d'équipe.



Le club de basket Arrigans ne peut qu'être fier de l'ensemble de ses équipes, qui ont brillé tout au long de cette saison 2023/2024. Chaque catégorie a contribué à faire de cette année un succès collectif, où sport, engagement et convivialité se sont entremêlés.

Début de la saison 2024/2025

Cette nouvelle saison démarre sur les chapeaux de roues pour notre équipe fanion féminine ! Les Séniors Filles 1 réalisent un début de saison exceptionnel, enchaînant les victoires sans aucune défaite. Leur régularité et leur détermination laissent présager de belles ambitions pour la suite du championnat.



De nombreux événements ont également marqué ce début de saison :

- Un stage d'arbitrage, organisé sous la houlette de Paul SAINT-GERMAIN, a permis de promouvoir l'engagement et le développement de l'arbitrage au sein du club. Une belle opportunité pour les jeunes et moins jeunes de découvrir ou approfondir ce rôle essentiel dans le basket, tout en développant leur connaissance du jeu ;
- Le traditionnel Noël du Basket : une journée festive qui a rassemblé les licenciés et leurs familles autour d'animations, de jeux et de moments de partage, dans une ambiance chaleureuse ;
- Une sortie à Vitoria pour assister à un match de l'équipe professionnelle de Baskonia. Cette immersion dans l'univers de l'EuroLeague a marqué les esprits des jeunes basketteurs, offrant une belle source d'inspiration ;
- Sans oublier les camps de basket durant les vacances, qui permettent aux jeunes licenciés de perfectionner leurs techniques et leur esprit d'équipe sous l'encadrement de nos éducateurs.

Avec des événements variés et des performances sportives de haut niveau, le club de basket Arrigans a continué de se distinguer en 2024. Une année qui, entre convivialité et compétitions, s'est avérée mémorable pour tous les passionnés de la balle orange.



COMITÉ DES FÊTES

An 2024, pas de coup de Théâtre !

L'année 2024 du comité des fêtes aura rimé avec nouveautés.

Tout d'abord exit la traditionnelle Mayade, un peu à contre coeur compte tenu du succès des éditions précédentes, mais cela devenait de plus en plus compliqué de trouver la date idéale alors le bureau a décidé de supprimer cette date pour se concentrer sur les fêtes et sur la création d'un nouvel événement autour d'Halloween.

Mais avant de vous présenter notre année, retour sur quelques changements qui ont été effectués en interne, avec la réattribution de certains postes, toujours autour du président, Quentin LAMARQUE. En effet, au niveau du secrétariat et de l'administratif, la gestion a été confiée à Elodie BASTA, secondée par la grande amatrice de Réunion, Charline FRANÇOIS. Du côté des finances, les 2 as de la bourse, Clément LAMARQUE et Aurélien NOUGARO, sont arrivés aux commandes. Des départs sont aussi à noter avec les arrêts de Florent BOUCHEZ et Michel QUIÉ qui ont émis le souhait de se mettre en retrait par rapport au bureau mais qui restent disponibles pour travailler et oeuvrer au bon déroulement des diverses activités. Nous les en remercions. Pour les autres membres que sont : Laure SANDRÈS, Jessica NOUGARO, Paul SAINT-GERMAIN, Franck BELLOCQ, Clément BEYRIÈRE, Romain DUCASSE et Bastien LAMARQUE, pas de changement ; ils seront toujours là pour animer les réunions du bureau. En espérant peut être pouvoir compter sur de nouveaux membres pour étoffer encore l'équipe.

Maintenant que l'équipe est présentée, qu'avons-nous proposé en 2024 ?

Cette année, la saison des festivités pour le comité des fêtes a donc commencé avec les fêtes qui se sont déroulées du vendredi 19 au lundi 22 juillet.

Le vendredi soir, une soirée apéritif/tapas était organisée dans les arènes avec la participation du groupe JOTA.B, précédée par la présentation d'une maquette de nos arènes, réalisée par l'association APAT. Cette soirée, dans nos arènes au charme incomparable et aux allures de plaza andalouse ne sera pas un coup d'épée dans l'eau puisque le Comité espère faire de cette soirée apéritif/tapas un nouveau moment fort de ses fêtes patronales ; cette soirée reviendra dès 2025, soyez en sûrs !

La deuxième partie de soirée aura été l'occasion d'ouvrir l'accès au plus mythique et au plus incontournable lieu d'Estibeaux : Lahaout. Soirée endiablée et animée par une DJ à la renommée internationale puisqu'après de longues nuits endiablées du côté d'Alicante et de Palma de Majorque, DJ AX vous aura régalié avec sa playlist diaboliquement enivrante.

Le samedi, le petit déjeuner à la fourchette fut une nouvelle fois un énorme succès, avec toujours plus de couverts chaque année. Le Clown Bigoudi viendra ensuite conclure la matinée en offrant un petit moment de plaisir à nos plus jeunes festayres. Le midi, les plus assidus s'étaient forcément donnés rendez-vous à Lahaout pour boire le verre de l'amitié. Cette année le Comité avait fait appel à Unigames pour proposer une animation continue de l'après-midi, avec au programme ventrigrisse et archery games. Pour conclure cette première journée, nos petites mains ont pu régaler vos papilles avec un menu complet fait maison : assiette Estibeaussaise, cochon de lait / pommes rissolées, fromage, gâteau basque et café. Repas en musique animé par notre Clique d'Estibeaux. La soirée finira dans la bonne ambiance avec une belle affluence, animée par Jean-Mi Animation.

La journée du dimanche commença avec la messe traditionnelle et se poursuivit par le concert de la Clique qui restera jusque tard dans la journée pour s'assurer que les derniers partants puissent bénéficier jusqu'à la dernière minute d'une animation musicale digne de ce nom... Ou alors il faisait trop chaud et les cliquards, pour éviter l'insolation, ont préféré rester à l'abri et à proximité des points d'eau ? Toujours est-il, ce fut une belle journée de fête qui se conclura par le Challenge de Lahaout opposant une nouvelle fois les ganadérias de Maynus et de Dargelos 2. L'édition 2024 couronna Corentin Virrepinte de la ganaderia de Maynus comme champion de Lahaout.

Lundi, la journée de toutes les folies !

Pour clôturer les fêtes et comme chaque année maintenant, de nombreux Estibeaussais et Estibeaussaises avaient coché la date dans le calendrier pour ne pas louper l'incontournable repas moules/frites, toujours préparé et servi par nos équipes d'irréductibles bénévoles, avec le sourire et dans la bonne humeur. Repas en musique avec la participation du Hab'brass.

Le comité ne peut être qu'heureux et reconnaissant d'avoir pu, une nouvelle fois compter sur votre présence nombreuse et chaleureuse. La soirée se finira au bar Lahaout dans la bonne ambiance générale et permettra de clôturer une année de plus, avec un comité heureux et fier d'avoir pu compter sur la présence de tout le monde. Un grand merci à tous pour votre présence, votre gentillesse, votre soutien et pour votre aide si précieuse dans l'organisation, l'animation, le travail et tant d'autres choses.

Pour finir 2024, comme la Mayade n'est plus, nous avons eu l'idée de créer un petit événement autour d'Halloween. Pour cette année, une chasse aux bonbons dans le bourg était organisée pour les plus petits et l'après-midi fut conclue par une soirée burger à Lahaout. Pour une première édition, et sans savoir où nous allions, nous avons été plus que surpris de voir le nombre de petits monstres venus pour la chasse aux bonbons. Nous nous servons de cette première édition pour améliorer cet événement et le pérenniser dans le temps pour que celui-ci devienne un incontournable.

Voilà donc une année 2024 une nouvelle fois bien remplie ; en espérant que 2025 soit tout aussi réussie et nous permette encore et toujours de répondre à vos attentes.

2025, qui annonce le retour d'une tradition quelque peu laissée de côté, puisque nous avons décidé de vous proposer le petit déjeuner de Pâques autour de la traditionnelle omelette pascale !

Les fêtes auront lieu du 18 au 21 juillet 2025 ; vous pouvez donc poser vos congés en conséquence...

Et la soirée Halloween fera également son retour avec des nouveautés à la clé !



ACCA

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement du conseil d'administration de l'ACCA pour un mandat de trois ans. La nouvelle composition du CA est la suivante :

Président : Laurent LAFAYE
Vice-Président : Thierry NOUGARO
Secrétaire : Bernard LARRABURU
Secrétaire adjoint : Florian PERJUZAN
Trésorier : Dominique LAMARQUE
Trésorier adjoint : Stéphan NOUGARO
Membres : Jean-Pierre GARESTE, Bruno LESCOUTE, Jean-Paul DUCAZEUX.

Ayons une pensée particulière pour notre ami Firmin COURTIAU qui nous a quitté. Durant de nombreuses années, il a été un membre actif de l'ACCA.

Ce sont des milliers de palombes qui ont hiverné dans notre région. Elles ont trouvé le gîte et le couvert et les « paloumayres » en ont profité.

De belles « tombées » de bécasses fin novembre, aux dires des bécassiers. Elles étaient « légères » et difficiles à prendre.

La population de lièvres se maintient. Ils sont malheureusement souvent tués sur les routes.

Les faisans sont bien présents et de nombreuses nichées ont été observées.

ESOD : Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts. Et oui... c'est la nouvelle appellation des nuisibles. Cela ne change rien au problème ; les renards, ragondins et sangliers sont toujours aussi actifs. De nombreuses plaintes ont été déposées pour des dommages aux semis de maïs. Les poulaillers ont subi les attaques de renards. Bilan des battues et piégeage :

Battues ACCA : 12 sangliers, 4 renards
Battues louveterie : 12 renards, 3 blaireaux
Piégeage : 6 renards, 8 ragondins, 1 fouine

Après analyses, les blaireaux se sont tous révélés négatifs à la tuberculose bovine. Estibeaux se trouve dans la zone tampon et, à ce titre, des campagnes de piégeage sont effectuées tous les ans pour suivre l'évolution de cette maladie.

Plan de chasse chevreuil : 25 animaux prélevés en 12 battues. Encore merci à tous les chasseurs des communes voisines qui nous ont permis de réaliser notre objectif.

Pour la capture des ragondins, l'ACCA a fait l'acquisition de cages pièges qui sont mises à votre disposition.

La construction du local technique de la commune étant en bonne voie, nous avons bon espoir d'aménager dans notre salle dédiée la saison prochaine.



Nichée de faisans quartier « Lagelouze »



Un beau lièvre à « Montpellier »



Mail : accaestibeaux@gmail.com

GAULE PUYOLAISE

Gestion des rivières du bassin des Arrigans, gestion des piscicultures naturelles de Habas et Saint-Girons en Béarn, alevinage de truites fario et arc en ciel, plus poissons blancs et carnassiers sur le plan d'eau du lac de Tastoia à Estibeaux en gestion commune avec l'A.A.P.P.M.A. d'Amou.

Contacts :
Alain GARCIA (président) - 06 07 67 96 63
Denis LALANNE (vice-président) - 06 22 10 52 14
Email : alaingp64@gmail.com



CLUB DES AÎNÉS RURAUX "LOUS HARDITS"

Nous avons cette année la joie d'accueillir 12 nouveaux adhérents venant de Mouscardès, Ossages, Pomarez et Estibeaux, ce qui porte le nombre à 62 membres. Bienvenue à eux et un grand merci à tous nos bénévoles qui assurent l'accueil lors des repas et des voyages.

Notre première manifestation a été le repas de Janvier : pot au feu et galette des rois.

En Février, l'assemblée générale s'est déroulée au « Lac de Luc », comme le veut la tradition, suivie du repas traditionnel concocté par Michel.

En Avril, avait lieu notre rendez-vous pour l'omelette aux asperges.

En Mai, était proposée la sortie à Saint-Sever, avec la visite de la ville et son abbatale.

Au mois de Juin, une « Moutjettade » préparée par M. et Mme RIMONT a été servie à la salle Lahaout.

En Septembre, notre pique-nique s'est déroulé au Lavoir de Habas, avec la participation de tous. Ce fut une journée plus que conviviale.

En Octobre, à Lahaout, notre traiteur attiré nous a proposé des palombes confites.

En Décembre, à « La Nuba » de Dancharia, nous avons assisté à un repas spectacle suivi d'une visite aux ventas pour y faire quelques achats.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre secrétaire Martine DUFOURCQ pour la réalisation de toutes les tâches administratives : adhésions, subventions, rédaction et suivi des sorties qui sont ensuite communiqués aux membres de l'association par le biais de nos délégués de quartiers, permettant le bon déroulement de nos activités.

Un grand merci également à M. le Maire et toute son équipe qui nous facilitent la tâche lors de l'organisation de toutes nos activités.

Nous sommes à votre disposition pour toute information que vous pourriez souhaiter. N'hésitez pas à nous contacter.

Bernard CHAGUE - Président

Adresse :
70 impasse de l'église - 40290 ESTIBEAUX
Tél. 06 63 15 24 10 - 06 07 82 26 07
Mail : lousharditsestibeaux@orange.fr



PROFESSIONNELS DE SANTÉ à proximité de chez vous

15 professions médicales et para-médicales réunies dans un lieu unique, situé à 5 minutes d'Estibeaux :

CENTRE DE SANTÉ DES ARRIGANS
174 route de Dax - 40290 Habas

Malade un jour férié, un dimanche ?

**PERMANENCE DES SOINS
DES LANDES**

05 58 44 11 11

L'ATELIER DE L'OPTICIENNE	PHARMACIE DES ARRIGANS	TAXIS AMBULANCES
Tél. 05 24 26 34 36 Horaires d'ouverture : le lundi : 15h - 19h du mardi au vendredi : 9h - 13h / 15h - 19h le samedi : 9h - 13h	Tél. 05 58 98 00 07 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 19h30 le samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h	ANG AMBULANCES (Pouillon) Tél. 05 58 98 20 74 LES ARRIGANS (Pomarez) Tél. 05 58 89 86 70 <i>Inscription préalable et modalités du service au 05 58 98 22 98 (Communauté de communes)</i>
MÉDECINS GÉNÉRALISTES	CABINETS INFIRMIERS	
Secrétariat médical - Tél. 05 58 98 89 90 Dr. Paul ANDIAZABAL - Tél. 05 58 98 89 94 Dr. Bruno DAUBIGNY - Tél. 05 58 98 80 60 Dr. Nelly LANSON GRELLIER - Tél. 05 58 98 89 94 Dr. Emmanuel PAUGAM - Tél. 05 58 98 00 49	Centre de santé des Arrigans - Habas Marie LALANNE - Hélène LANUSSE - Valérie LAFAYE - Aurélie JAOUL Tél. 05 58 98 03 19 / 06 07 29 72 44 106 Av. de la Poste - Tilh Marilyn POLLET - Tél : 06 81 28 18 49	
CHIRURGIENS DENTISTES		
Dr. Paul DAGÈS (Centre de Santé des Arrigans) Tél. 05 24 26 34 38	Dr. Julie BAUBION BROYE 104 place de l'Eglise - 40290 Habas Tél. 05 58 98 00 61	
DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE	HYPNOTHÉRAPEUTE	KINÉSITHÉRAPEUTES
Léana GROSHENS Tél. 07 64 72 35 54	Emilie LAGRANGE Tél. 07 69 22 69 94	Isabelle BATTY - Eléonore FLEURY Tél. 05 58 98 04 95
ORTHOPHONISTE	OSTÉOPATHE	PÉDICURE - PODOLOGUE
Noémie MARRO Tél. 06 72 45 28 61	Maxim GIOS Tél. 06 83 88 37 46	Maxime HOURDEBAIGTS Tél. 06 31 61 63 23
PSYCHOLOGUE	PSYCHOMOTRICIENNE	SAGE-FEMME
Olivier MORISSET Tél. 06 76 32 28 97	Béatrice OSWALD Tél. 07 89 64 90 36	Laurie GASSIER Tél. 06 08 13 35 83

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS..... **18**
POLICE..... **17**
S.A.M.U..... **15**
ENFANCE EN DANGER..... **119**

**CENTRE ANTIPOISON
DE BORDEAUX**
05 56 96 40 80

GENDARMERIE DE POUILLON
05 58 98 35 85
GENDARMERIE DE PEYREHORADE
05 58 73 74 90

AIDE À DOMICILE

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)
29, place Dany Bérot
Tél. : 05 58 98 39 08
Mail : pouillon@fedo40.admr.org

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.I.A.S)
60, allées du Marais (Misson)
Tél : 05 58 73 00 73
Mail : cias@orthe-arrigans.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

GUICHEBAROU Aurore (Assistante Maternelle de la Crèche Familiale)
Impasse du Broussé
Tél. 06 08 51 45 68
Mail : auroreguichebarou@outlook.fr

LABARRIÈRE Caroline
19 Impasse Bellevue
Tél. 06 78 52 19 48

ARTISANS, COMMERÇANTS, AUTRES SERVICES

AGENCEMENT BELY
Menuiserie, rénovation, nettoyage de locaux
39 route de Pouillon - Tél. 06 95 46 91 80
Mail : belyamani_92@hotmail.fr

CAMUS Gilles
Négoce de céréales
277 route d'Orthez
Tél. 05 58 98 05 91

CAZAUX Jean-François
Entreprise de peinture
215 chemin du Rachou
Tél. 05 58 98 80 16

CRABOS FRÈRES
Négoce de céréales - Transports
300 route de Habas
Tél. 05 58 98 01 24

DESCAZEUX Elise - Bien-être
1320 route de Habas
Tél. 06 24 31 72 89
Mail : numerologieselonelise@gmail.com

FUSTIER Jérôme
Peinture & second oeuvre
Tél. 06 84 92 04 49
Mail : gerome.fustier@gmail.com

JULIEN PAYSAGE
Entretien, création, aménagement
Tél. 06 82 46 77 31
Mail : julienpaysage40230@gmail.com

LANDES FROID EQUIPEMENT
GUILLEVIC Hervé - Froid, climatisation
43 route de Bourdèou - Tél. 05 58 98 04 32
Mail : landesfroidequipement@orange.fr

LARTIGAU Yannick
Bois de chauffage (achat, coupe, vente)
530 route de Habas
Tél. 06 33 70 94 58

LEHÉRICY Thomas
Menuiseries - Cuisines
Tél. 06 87 25 51 08
Mail : thomas.lehericy40@orange.fr

LJ COUTURE
Couture, retouches et création
91 route de Larriou
Tél. 06 72 32 51 90

MASSY Christian
Travaux agricoles
656 chemin du Louetz
Tél. 05 58 98 00 12

MEILHAN PAYSAGE
Travaux paysagers, élagage, clôture...
Tél. 06 77 79 79 54
Mail : meilhanpaysage@gmail.com

PEYROUX Anne
Maraîchage
"Lagelouze" - 236 impasse Béhus
Tél. 07 81 50 41 54

PINTO Nathan
Photographie et vidéo
1474 route des Pyrénées
Tél. 06 58 53 07 70

PRECIOSA SHOWROOM - GARCIA Sarah
Robes de mariée et accessoires
1426 route de Dax
Tél. 06 14 13 30 63

RAOUL Freddy
Isolation, menuiserie
61 route des Pyrénées
Tél. 06 61 42 17 14

RIBEIRO Michel
Maçonnerie
120 route de Lagelouze
Tél. 05 58 91 36 19

SCRIVE Antoine - Pépinière
15 chemin de Higas
Tél. 05 58 98 01 86
Site web : www.pepinierescrive.com

SIBERCHICOT Denis
Plomberie
110 chemin de Labarthe
Tél. 05 58 98 09 65

TUQUOY Sylvain
Maçonnerie
783 route de Dax
Tél. 06 70 03 47 73

COMMERCES AMBULANTS / LIVRAISONS / À EMPORTER

BIGNALET (Habas)
Boucherie, Charcuterie
Tél. 05 58 98 00 05
Tournée le jeudi

CHORON Laurent (Estibeaux)
Pizzas à emporter
Tél. 07 60 84 60 97
Place Dany Bérot, le mercredi soir

DEFESCHE Sébastien (Pouillon)
Boulangerie "Le Pétrin d'Antan"
Tél. 05 58 98 39 87
Distributeur de pain, place Dany Bérot

LE PANIER FRAIS (Mimbaste)
Fruits et légumes bio
www.le-panier-frais.com
Livraison à domicile, le mardi 17h/21h

PIZZA ENTRE AMIS (Habas)
www.pizzaentreamis.wixsite.com
Tél. 06 68 16 17 29
Livraison à domicile

POSSACOS Philippe
Salon de coiffure hommes (Pouillon)
Tél. 05 58 98 20 64
Service à domicile, le jeudi

Tarif des locations

TARIFS DES LOCATIONS

Nouveaux tarifs, applicables au 1^{er} avril 2024

SALLE LAHAOUT

- Personne de la commune, pour une réunion à but non lucratif, avec cuisine et chaises.....110 €
- Personne hors commune, pour une réunion à but non lucratif, sans cuisine150 €
- Personne hors commune, pour une réunion à but non lucratif, avec cuisine et chaises.....300 €
- Association adhérente à l'association Lahaout.... gratuit
- Association communale non adhérente à l'association Lahaout, pour une manifestation à but non lucratif, avec cuisine et chaises.....110 €
- Association communale et hors commune, pour une manifestation à but non lucratif, sans cuisine gratuit
- Association hors commune, pour une manifestation à but non lucratif, avec cuisine et chaises..... 200 €
- Caution.....200 €**
- Chauffage : 1 jeton = 1 heure de chauffage..... 3 €**



Pratique et facile... Réservez la salle Lahaout sur le site internet de la commune www.estibeaux.fr



Salle Lahaout (extérieur)



Salle Lahaout (intérieur)

Pour toute location de salle, un chèque de caution ainsi qu'une attestation d'assurance seront demandés à la réservation.

SALLE POLYVALENTE

- Personne de la commune, pour une réunion à but non lucratif250 €
- Caution500 €

VAISSELLE

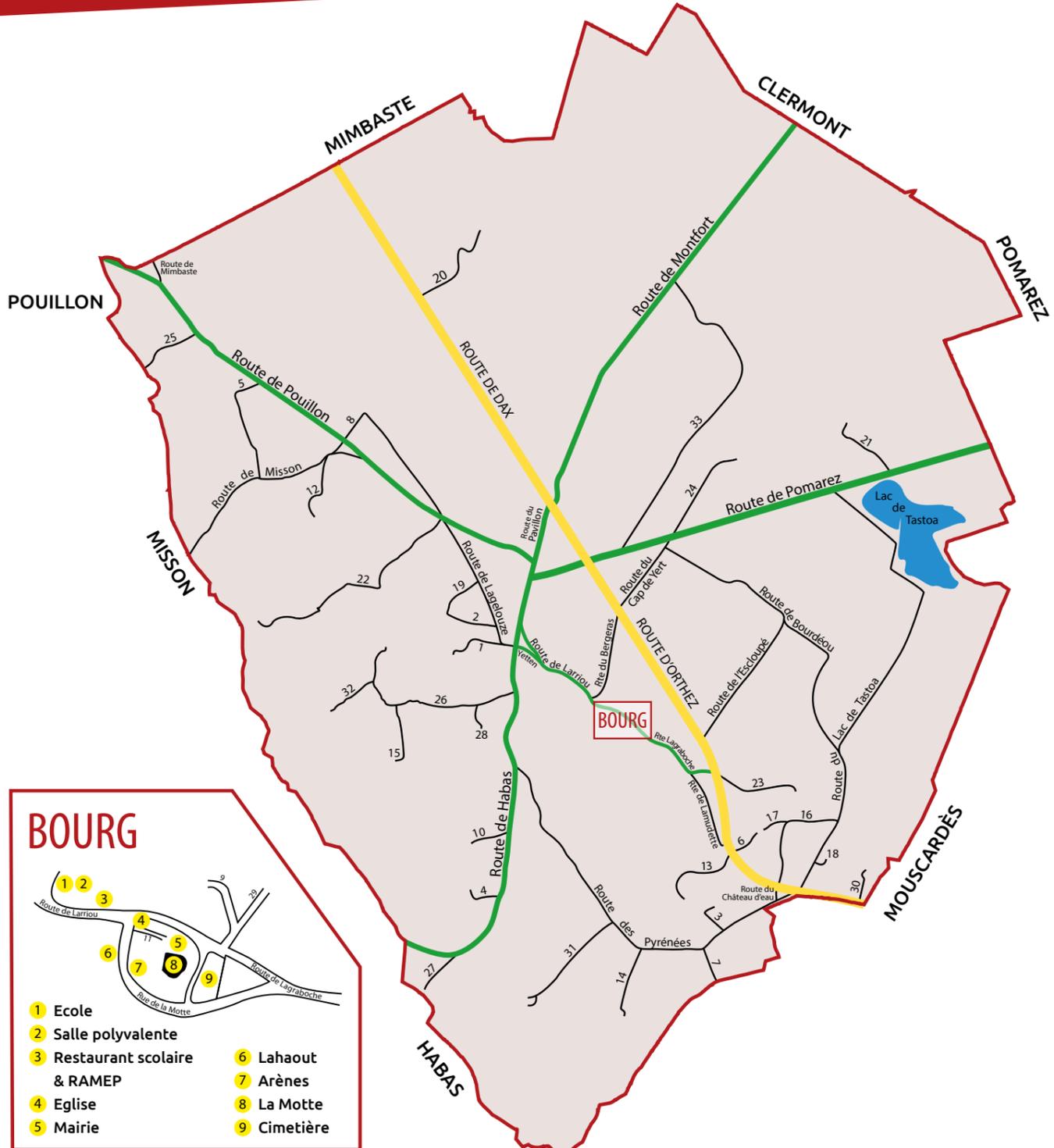
- Personne de la commune..... gratuit
- La vaisselle cassée devra être remplacée.

CHAISES

- Prêt pour utilisation dans les locaux communaux uniquement..... gratuit
- Toute chaise cassée devra être remboursée (20 € pièce).



Salle polyvalente



LISTE DES CHEMINS ET IMPASSES

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1 Bastalamont (Impasse) | 12 Hayet (Impasse du) | 23 Luc (Impasse du) |
| 2 Behus (Impasse de) | 13 Higas (Chemin de) | 24 Mages (Impasse de) |
| 3 Bellevue (Impasse) | 14 Hourcq (Impasse du) | 25 Marlat (Chemin du) |
| 4 Beyrie (Impasse de) | 15 Imbernat (Impasse d') | 26 Montpellier (Chemin de) |
| 5 Bonnehoun (Chemin de) | 16 Labarthe (Chemin de) | 27 Moulin (Impasse du) |
| 6 Broussé (Impasse du) | 17 Labarthe (Impasse de) | 28 Peyroux (Impasse du) |
| 7 Cabannes (Chemin de) | 18 Lacoste (Impasse de) | 29 Pin (Impasse du) |
| 8 Castillon (Chemin du) | 19 Lagelouze (Impasse de) | 30 Quehut (Impasse du) |
| 9 Chalosse (Impasse de la) | 20 Las Puntès (Chemin de) | 31 Rachou (Chemin du) |
| 10 Chapelat (Impasse du) | 21 Latéoulère (Impasse de) | 32 Rostaing (Impasse de) |
| 11 Eglise (Impasse de l') | 22 Louetz (Chemin du) | 33 Sin (Chemin du) |



Démarches administratives,
informations pratiques, actualités
et plus encore sur www.estibeaux.fr
et sur l'application mobile **Intramuros**

La Mairie vous accueille...



Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h
vendredi : 9h - 15h30

Permanence de Monsieur le Maire :

Sur rendez-vous

Coordonnées :

Tél. : 05 58 98 01 75
Mail : mairie@estibeaux.fr